

devons être disposés à dire que nous nous occupons de nos affaires de façon appropriée, valable et intelligente et que cette procédure parlementaire permettra de faire preuve d'un jugement sain et d'exercer un contrôle sans manifester de symptôme de sénilité ou de sclérose.

Nous avons l'occasion de prouver que cette Chambre n'est pas simplement une tribune oratoire. Nous ne devrions pas insister pour œuvrer dans les conditions régnant à l'époque de l'Acte relatif à la validité des lois coloniales, dont d'ailleurs se moque bien toute la colonie de ceux qui m'ont élu à la Chambre des communes.

**M. Aiken:** Pourquoi alors ne pas en disposer et modifier la constitution?

**M. Jerome:** On peut prévoir la difficulté qu'il y aurait à modifier la constitution lorsque nous pensons à celle que nous éprouvons à changer le Règlement. Nous avons l'occasion de prouver que cette Chambre des communes n'est pas simplement un reliquat du passé mais qu'elle est et qu'elle continuera à être le centre nerveux de notre nation, digne des jeunes doués de zèle et de talents.

J'exhorte les vis-à-vis à envisager les dangers réels que fait naître leur refus d'apporter un changement judiciaire. Je les incite à approuver ces changements et à en anticiper d'autres. Au lieu de nous attarder sur ce point, nous devrions nous occuper de savoir si les délibérations aux comités devraient être de nature à permettre que soient librement effectués des changements pour ou contre le gouvernement. Nous devrions nous assurer si le peuple canadien est mieux servi lorsqu'il est possible de défaire un gouvernement, après un an ou deux au pouvoir, ou s'il faudrait permettre au gouvernement de mettre son programme à exécution pendant quatre ou cinq ans. C'est de tels changements qu'il faudrait parler. Nous devrions approuver les changements actuels et les considérer comme un premier pas. Nous devrions envisager bien d'autres changements afin de pouvoir toujours nous assurer que le Parlement restera un objet de fierté, non seulement avec le recul de l'histoire, mais aux yeux de tous les Canadiens, surtout ceux de la jeunesse de notre pays qui, Dieu merci, ne les a pas toujours tournés vers le passé mais vers l'avenir.

● (5.00 p.m.)

**M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka):** Monsieur l'Orateur, le discours que vient de faire le député de Sudbury (M. Jerome) exige certes une réponse.

[M. Jerome.]

**Une voix:** De vous?

**M. Aiken:** De moi, et je vais lui dire quelques vérités. Le grand argument invoqué par le député de Sudbury (M. Jerome) et le président du Conseil privé (M. Macdonald) en faveur de l'article 75c, c'est que le gouvernement veut établir le programme de ses travaux. Comment peut-il, en vérité, établir un tel programme lorsque personne ne sait quel est son programme législatif? Qui peut parler d'un programme quand le gouvernement inscrit un jour un article au *Feuilleton* et qu'il entend le faire adopter le jour suivant? Qui peut parler d'un programme lorsque des bills comme la loi sur les ressources hydrauliques nous sont promis depuis un an et demi mais ne figurent jamais au *Feuilleton*? Comment le Parlement peut-il aider le gouvernement à établir son programme législatif lorsque les articles inscrits au *Feuilleton* ne sont jamais traités, quand les bills promis ne sont jamais inscrits au *Feuilleton* et quand d'autres choses qu'on a promises ne sont jamais présentées au Parlement pour qu'il les examine?

Peut-on parler d'un programme lorsque les comités font rapport après avoir dûment délibéré et que les rapports moisissent au *Feuilleton* sans qu'on en propose l'adoption? Peut-on parler d'un programme quand les décisions du gouvernement sont prises et annoncées à la Chambre alors que les comités délibèrent encore sur le sujet de ces déclarations? Comment diable le gouvernement peut-il dire alors qu'il veut qu'on l'aide à établir son programme législatif?

Il y a d'autres circonstances à envisager. Nous avons un *Feuilleton*. Qu'y reste-t-il d'important à adopter? Rien du tout. Toutes les questions importantes ont été dûment étudiées et adoptées par le Parlement. Mais quantité de choses dans le discours du trône n'ont jamais paru au *Feuilleton*. Est-ce là le genre de programmation que nous entendons appuyer? Sottise que tout cela. Toute cette histoire de programmation est une bien faible excuse pour mettre l'opposition hors de combat.

Ce que le gouvernement veut vraiment c'est une désorganisation programmée. Les ministériels veulent pouvoir agir à leur guise, lorsque bon leur semblera, mais à l'insu de la Chambre. Ils ne veulent pas que nous soyons au courant de leurs projets, ni le public d'ailleurs, car ils pourraient changer d'avis avant que leurs projets définitifs soient présentés.